



Défendre
notre métier
et ceux qui
l'exercent

Faen infos

FAEN infos N°13 du 05/05/08 au 18/05/08

Éditorial



La FAEN refuse

Le gouvernement a informé les confédérations de sa volonté d'appliquer la disposition de la loi FILLON prévoyant de porter progressivement, de 2009 à 2012, à 41 ans la durée « d'assurance » (période cotisée pour les fonctionnaires).

Or, l'application de cette disposition dépendait du bilan fait sur certains critères, et notamment la situation de l'emploi.

Et, depuis la promulgation de la loi FILLON, **non seulement les gouvernements successifs n'ont rien fait pour améliorer la situation de l'emploi des seniors, mais ils ont laissé la Sécurité Sociale financer les préretraites et autres dispositifs de départ anticipé dans le privé.**

La solution de facilité consiste donc à pénaliser une nouvelle fois les salariés et les fonctionnaires.

La FAEN refuse cette logique et l'allongement à 41 ans de la durée de cotisation.



Marc GENIEZ

Agir sur des revendications claires

Le Conseil fédéral de la FAEN a déploré la multiplication des journées d'action pendant la deuxième quinzaine de mai sur des plateformes revendicatives différentes.

Cette multiplication, qui reflète des stratégies électoralistes, est mal comprise des personnels qui rechignent de plus en plus souvent à faire cadeau d'une journée de salaire au gouvernement.

La **FAEN** appelle les personnels à participer aux manifestations dès lors que les conditions d'une véritable unité d'action sont réunies et les laisse **libres de décider de faire grève.**

Vous trouverez ci-dessous le texte du communiqué commun rédigé avec la Fédération **EIL(1)** et diffusé à la presse le mercredi 7 mai 2008.

(1) Fédération Efficacité Indépendance Laïcité à laquelle est affilié le **SNETAA**

Journées d'actions de mai 2008



« La **Fédération Autonome de l'Éducation Nationale (FAEN)** et la **Fédération Efficacité Indépendance Laïcité (EIL)** poursuivent l'action qu'elles mènent depuis septembre 2007 contre les fermetures de postes programmées dans l'Éducation Nationale pour la rentrée 2008.

EIL et la **FAEN** condamnent les projets de démantèlement des services publics annoncés par le gouvernement (livre blanc sur l'avenir de la Fonction Publique, RGPP, etc), les risques d'externalisation ainsi que les menaces qui pèsent sur les statuts.

Elles condamnent également la politique salariale de paupérisation des fonctionnaires (actifs et pensionnés), la perte importante de pouvoir d'achat qui en découle et demandent en conséquence une véritable revalorisation financière des métiers de l'éducation.



La **FAEN** et **EIL** refusent enfin que la durée de cotisation pour les retraites et les pensions soit encore allongée et portée de 40 à 41 ans.

C'est pourquoi EIL et la FAEN appellent leurs sections locales et les personnels à participer aux manifestations organisées à partir du 15 mai, dès lors que les conditions d'une véritable unité d'action sont réunies sur ces revendications.

Cependant, la **FAEN** et **EIL** regrettent la multiplication des journées d'action (15 mai, 18 mai, 22 mai, 24 mai) sur des mots d'ordre de grève divers dont certains (condamnation du recentrage sur les fondamentaux à l'école...) sont contraires aux mandats de nos organisations.

En conséquence elles laissent leurs adhérents libres de faire grève. »

Menaces sur l'index correcteur des salaires et des pensions Outre-Mer

Au cours de son intervention relative à la réforme de la Fonction Publique, le Pré-



sident de la République a annoncé son intention de remettre en cause l'indexation des pensions de certains personnels Outre-Mer : ceux qui n'auraient pas exercé suffisamment longtemps dans le département ou la communauté d'Outre-Mer où ils vivent en retraite.

Rappelons que cette indexation est destinée à compenser un coût de la vie bien plus élevé qu'en métropole et que les pensionnés des départements français d'Amérique en sont anormalement exclus.

La FAEN travaille depuis longtemps sur ce dossier avec les représentants des personnels concernés et les informations recueillies nous permettent d'affirmer qu'il ne s'agirait là que d'une première étape, d'ailleurs susceptible d'être aggravée par les parlementaires.

C'est bien l'ensemble des index correcteurs (actifs et pensionnés) qui est visé.

Dans ce dossier, la FAEN défendra les intérêts de tous les fonctionnaires Outre-Mer.



HSA : le piège



L'État, qui a décidé que les heures supplémentaires seraient désormais défiscalisées pour tous, n'a pas majoré de 25% le taux des HSA.

Les collègues doivent en prendre conscience, avant d'accepter toute HSA.

Nouveaux programmes du primaire

Après la présentation des nouveaux programmes de l'école primaire par le ministre de l'Éducation Nationale, le SNEP-FAEN s'est dit très satisfait, la plupart de ses revendications, contenues dans ses mandats de congrès, ayant été prises en compte.



Le SNEP-FAEN ajoute par ailleurs : « Les données de la consultation nationale de la profession montrent qu'une majorité des enseignants se retrouve dans ces programmes. Nous sommes satisfaits que le Ministère ait tenu compte de la voix d'un syndicat indépendant et constructif, proche du terrain comme le nôtre ».

Le nouveau texte, qui recentre les programmes sur les apprentissages fondamentaux, répond donc aux inquiétudes du syndicat :

- Programmes de français et de mathématiques des cycles 2 et 3 moins ambitieux ;
- Nombre de compétences demandées dans les disciplines autres que le français et les mathématiques revu à la baisse ;
- École maternelle non assimilée à un apprentissage précoce de la lecture ;
- Réduction du nombre d'heures d'EPS hebdomadaire permettant de consacrer plus de temps aux autres disciplines ;
- Transversalité réaffirmée .

En ce qui concerne la prise en charge des élèves en grande difficulté, le syndicat approuve la mise en place des deux heures de soutien hebdomadaires et souhaite que cette prise en charge soit faite dès la maternelle.

Toutefois, le SNEP-FAEN juge que « la mise en œuvre de ces nouveaux programmes nécessitera une formation des enseignants, notamment pour les enseignements d'une langue vivante dès le CP et de l'histoire des arts » et que « l'offre de formation continue, déjà très insuffisante, doit donc être revue nettement à la hausse ».

Le SNEP-FAEN conclut : « Tout ceci ne sera possible qu'en ayant un encadrement suffisant et un plus grand nombre de remplaçants, donc en créant des postes. »